

FICHE D'ÉVALUATION DES ARTICLES SOUMIS À UNE PUBLICATION LIBRES REGARDS

Le Musée Critique de la Sorbonne est une revue en ligne mettant en regard des reproductions d'oeuvres visuelles et des commentaires originaux, relevant des études esthétiques, historiques, culturalistes, sémiotiques ou iconologiques.

Directeur de la publication : Christophe Genin (Paris 1)

Comité de lecture : Jan Baetens (UK Leuven, Belgique), Aline Caillet (Paris 1), Cristina Castellano (Université de Guadalajara, Mexique), Bernard Darras (Paris 1), Pierre Fresnault-Deruelle (fondateur), Anne Geslin (Bordeaux III).

Les textes retenus seront publiés sous la signature et la responsabilité de leur auteur ou autrice et n'engagent qu'eux. Aucune rédaction de texte ne pourra donner lieu à rémunération.

Nom, Prénom :	
Adresse Email :	
Profession/statut :	
Adresse :	
Téléphone :	

Titre de l'article :	
Rubrique artistique (photo, BD, peinture, ...) :	
Brève définition du contenu :	
Intérêt ou originalité de l'image traitée :	
Votre biographie (600 signes maximum):	

Mise en page du document fournit à respecter* :

- Respecter un format d'article de 3500 à 5000 signes.
- Joindre une reproduction, avec une résolution d'image minimale de 800 pixels pour le plus grand coté et une résolution de 150 dpi.
- S'être assuré prioritairement de la libre reproductibilité de l'image de l'oeuvre étudiée et de son référencement précis. Sinon, mentionner le détenteur des droits d'image.

*Toutes les propositions d'articles qui ne respecteront pas ces consignes ne seront pas prises en compte et seront automatiquement rejetés.

A renvoyer à Christophe Genin - Directeur du Mucri, Université Paris 1, UFR 04, 53 rue des Bergers, 75015 Paris

E-mail : christophe.genin@univ-paris1.fr

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES ARTICLES

Chaque article est soumis de manière anonyme par le secrétariat général à deux évaluateurs, en double aveugle.

Le Comité de Lecture évalue, sous quatre à six semaines maximum, et donne cinq sortes d'avis :

- article rejeté avec avis motivé ;
- article proposé pour être réorienté vers une publication libres regards : lorsqu'il s'agit d'un article initialement présenté pour une étude heuristique ;
- article accepté avec demande de correction importante : acceptation de l'article sur le fond ; la forme pouvant être refaite. Dans ce cas, l'article est corrigé par l'auteur suivant les recommandations des rapporteurs et soumis à nouveau comme s'il s'agissait d'un nouvel article. Quelle que soit la décision du Comité de Lecture ;
- article accepté avec correction mineure : l'article sera publié après des corrections minimales suggérées par les rapporteurs (révision linguistique, mise en forme...).
- article accepté en l'état : l'article sera publié par les soins de la rédaction sans corrections.

Tout article avant sa publication et quel que soit l'avis préalable des évaluateurs dont la vérification des sources ou de la bibliographie amènerait à douter de l'originalité du texte serait écarté de la publication en vertu du respect des obligations légales.